

Les murs du parc de la mairie, entre l'avenue Jean Goujon et la salle des fêtes au Bois-d'Oingt : un patrimoine à mettre en valeur.

Ces murs sont sans doute liés aux anciens remparts et à leur évolution. Il s'agit d'un double mur, l'un appartenant à la commune, l'autre au propriétaire de la parcelle en construction qui a été vendue récemment. Entre les deux murs, un passage étroit et interdit au public, de 2 (?) mètres où prend place une conduite d'évacuation des eaux, qui longe ce mur pour descendre vers le ruisseau du Nizy.

Puis une deuxième partie avec un seul mur, plus bas, continue vers la salle des fêtes.

Avant chantier : deux parties de ce mur de clôture

Depuis l'avenue Jean Goujon, un mur haut de plusieurs mètres qui encadre sur deux côtés la parcelle où se construit une maison.



photo du 10 août 2017

Le mur en pierres, qui appartient à la commune, est surmonté d'une rangée de tuiles plates et rondes qui le protègent. Le mur est en bon état mais la rangée de tuiles n'est pas continue, des tuiles sont cassées. Du lierre a grimpé sur une partie haute. Il y a besoin d'une intervention pour que l'eau ne s'infilte plus dans le mur, abimant le mortier ancien entre les pierres.

Rappel, dans les murs en pierres (dorées ou non), ce ne sont pas les pierres qui sont fragiles, mais le mortier qui les lie (= le ciment n'existait pas avant le 20^e siècle). Le mortier de ces murs anciens est composé de sables et liants divers sensibles aux écoulements de l'eau.



10 octobre 2017



2018- 4 novembre

De nombreux arbres ont poussé de façon sans doute sauvage entre les deux murs, dans le passage appartenant à la commune.

Ils mettent en danger la solidité des murs.

La 2e partie du mur qui clôture le parc

Plus bas, le mur continue pour aboutir à la salle des fêtes.

Il est en pierre, moins haut que le premier. Il est en pente, comme le mur plus haut.

Il est surmonté d'une rangée de tuiles en 2 parties.

Pourquoi ce même modèle de faitage

n'a-t-il pas été choisi pour le chantier en cours sur l'autre partie du même mur?



1- 2019



1-2019

Un chantier est en cours en janvier 2019

Ce chantier est sous la responsabilité de la commune. Mais seul l'adjoint aux travaux prend les décisions. Ce projet n'a pas été présenté aux conseillers municipaux, ni débattu en commissions.

C'est donc avec le même regard que les autres citoyens que les conseillers regardent les résultats de ce chantier,

s'étonnent, regrettent, et même, s'en indignent !



-chantier en cours ce 13 janvier 2019.

Il ne concerne que la partie du haut du terrain. On voit que la 1^{ère} partie du mur a été abaissée. Les arbres gênants entre les deux murs ont été enlevés. Le lierre nettoyé. Le travail a été bien fait.



Mais : Les rangs de tuiles, traditionnels dans tout le Beaujolais, ont été remplacés par une dalle plate coulée en béton. Cette dalle s'intègre très mal à l'esthétique de ce mur ancien en pierres.

Noter que le rang de pierres qui apparaît sur la photo au-dessus de la dalle, appartient au deuxième mur situé à l'arrière du mur de la commune.

Où est l'erreur ?

Une faute de style et un très mauvais exemple



Un mur ancien en pierres et en assez bon état qui borde un parc des 18^e-19^e siècles appartenant à la commune. Un mur qui se voit depuis l'avenue Jean Goujon, depuis les maisons du quartier ancien et aussi de partout dans le parc, dans un quartier où passent promeneurs et touristes.

Un mur défiguré par une couverture de béton blanc 21^e siècle, alors qu'il aurait été si facile de respecter le style de l'ensemble, même avec des matériaux contemporains.

Ceci pendant que la commune est en train d'élaborer un PLU patrimonial repérant les éléments remarquables à protéger. Alors que dans le POS et même dans le PLU de 2014, les murs en pierres étaient indiqués à protéger.

C'est la commune qui donne le mauvais exemple.

Comment imposer ensuite aux particuliers de respecter ce patrimoine fragile qui fait l'identité de la région des pierres dorées, pour les murs qui peuvent encore l'être ?

Le chantier n'est pas terminé. Faut-il recommencer le travail ? Quels seraient les remèdes possibles pour «habiller de tuiles » ce dessus de mur et lui donner un aspect de continuité avec le mur en-dessous ?

Certainement pas de le crépir. Mais encore ?

13-1-2019 MFRochard